



Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

1550 – 2620 m

# Sainte Foy

T a r e n t a i s e

## Communiqué de presse hiver 07-08

### Le développement durable à Sainte Foy Tarentaise

#### Des actions pour entretenir, protéger et respecter la nature

Sainte Foy organise 2 journées citoyennes par an à l'aide de bénévoles. Ces journées qui consistent au grand nettoyage de la station sont soutenues par des actions de sensibilisation l'hiver « la montagne n'est pas une poubelle » affichée sur les pylônes des télésièges et swallow (avec l'association Mountain riders), complétée par l'installation de poubelles au sommet des TS.

Sainte Foy respecte l'environnement avec un parc de 3 dameuses utilisant de l'huile hydrolique bio et de moteurs aux normes antipollution.

En compensation des zones défrichées pour les pistes la commune avait préalablement procédé au classement des forêts de Grand Bois et du Monal en forêt de protection. Ces forêts sont interdites au ski.

Pour chaque nouvelle piste ou nouvel appareil, des mesures compensatoires sont exigées par les services publics.

Ainsi, la commune de Sainte Foy et l'Office National des Forêts achèveront en 2007 le programme de plantation initié en 2005. A raison de 200 à 800 plants par an, ce sont 3800 jeunes résineux et feuillus qui pointeront sur les abords et talus de pistes.

L'implantation du nouveau télésiège de la Marquise a été soumis à des études d'impact sur la faune et la flore.

Dans le cadre des mesures compensatoires liées au télésiège de la Marquise, la commune de Sainte Foy prévoit l'aménagement d'un nouveau chalet d'alpage, d'un impluvium (bassin artificiel, réserve d'eau pour abreuver les troupeaux en alpage) consistant à maintenir l'activité agricole locale. Un vaste programme de revégétalisation a également été entamé (en plus des 3800 plants).



#### Des actions pour entretenir le patrimoine bâti



Grâce aux actions de la dynamique association Santaferaine pour la restauration du petit patrimoine de Ste Foy, un certain nombre de réalisations ont été menées avec succès comme la réfection extérieure et intérieure des chapelles de Bonconseil (station) et de Saint Claude dans le village classé du Monal, et de la

Chapelle de la Roche parallèlement à la remise en service du sentier de la Roche menée par l'association internationale Concordia  
C'est la réfection de la chapelle du Miroir, aujourd'hui classée aux monuments historiques qui mobilisera prochainement les efforts de l'association.



### **Un Nouveau livre sur le patrimoine naturel de Sainte Foy édité par le conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, le Parc national de la Vanoise et la Mairie de Sainte Foy Tarentaise.**

Avec 5 vallées et une superficie de 11 000 hectares, la commune de Sainte Foy est si vaste qu'elle fait partie des rares communes qui regroupent tous les types de milieux naturels montagnard, et ceci de manière représentative.

En effet on retrouve à Sainte Foy : cours d'eau, lacs, forêts de conifères, prairies de fauche, zones humides et pelouses d'altitude, combes à neige, éboulis, moraines, glaciers rocheux, rochers, falaises, glaciers, et névés...

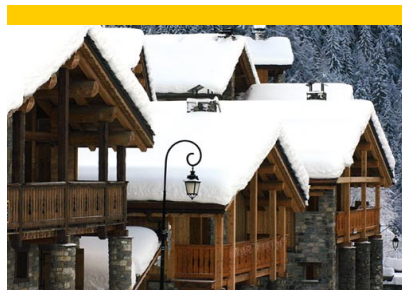
Chacun de ces milieux naturels abrite une faune et une flore spécifique. Ces richesses seront développées dans un prochain ouvrage dédié au patrimoine naturel de Sainte Foy (collection) édité par le Parc Naturel de la Vanoise, la Mairie et le conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

#### **Autres références de classement sur la commune de Sainte Foy**

Un village classé, une chapelle classée, 2 forêts de protection, un zonage Natura 2000 en cours d'instruction, un zonage ZNIEFF et ZICO, une surface dans le Parc National de la Vanoise et 2 grandes réserves de chasse (Bec Rouge / Grand folliet et Béranger) ... sont présents sur Sainte Foy.

Zones protégées :

Natura 2000, zone périphérique du Parc National de la Vanoise, forêt classée.



### **Des actions pour perpétuer l'art de vivre à Sainte Foy Tarentaise**

Afin de préserver le cachet et le caractère architectural local, la station de Sainte Foy prescrit deux chartes :

En 1990, date de création de la station : la première charte architecturale impose aux constructeurs l'utilisation des matériaux locaux : bois, lauze, pierre, pour les gros chalets ou résidence : un nombre de niveaux

limités. Contribuant ainsi à l'intégration des bâtiments dans milieu naturel

En automne 2006 : une charte signalétique destinée aux commerçants (panneaux et enseignes bois obligatoires) est formalisée.

La jeune station de Sainte Foy (1990) poursuit son développement dans une réflexion globale menée sur l'aménagement des déchets en station (arrivée du tri sélectif et installation de « melok » pour 2007).

Les abords sont également très suivis, privilégiant le cheminement piéton avec à terme, une place de parking souterrain pour chaque logement.

60 logements sociaux sont en cours de réalisation, Les lignes électriques sont enfouies progressivement. La station de ski est piétonne et les remontées mécaniques ont mis en place des navettes gratuites reliant le chef lieu et la station. Le personnel de la station bénéficie de ces navettes pour se rendre au travail.



**Contact presse** : Anne Royer – Office de tourisme de Sainte Foy  
dir@saintefoy.net - tel 04 79 06 95 22 - fax 04 79 06 95 09 www.saintefoy.net